



**Compte-rendu de la réunion publique  
du Conseil du Quartier N 3 : SABLONS – PABLO PICASSO  
du 18 novembre 2010**

**ORDRE DU JOUR :**

1. Aménagement de la rue E. Berthier
2. Circulation de notre quartier dans la ville
3. Espaces verts, entretien, propreté du quartier
4. Questions diverses.
5. Appel au renouvellement du bureau

**Étaient présents :**

**Invités :**

**Mme Roselyne Ette**, troisième adjointe au maire déléguée au développement durable, à l'environnement, aux espaces verts, à l'assainissement et à la cohésion sociale

**M. Joseph DELPIC**, deuxième adjoint au maire délégué aux R.H., au patrimoine, au cadre de vie (Voirie, espaces publics, transports déplacements, parc automobile communal, prévention routière, éclairage public, feux tricolores, etc.) et à la Vie Démocratique Locale.

**Pour le bureau du CQ3 :**

Mmes Mabit, Rios-Cobian, Bobet  
MM. Guyon et Seveno

**Riverains : environ 50 personnes.**

M. Delpic, invité, nous ayant prévenus qu'il ne pourrait être parmi nous avant environ 22h car il devait assister au CQ6 qui se tenait en parallèle, M. Ernoult, en sa qualité de riverain éclairé a pris la parole pour nous donner son point de vue personnel sur les points de l'ordre du jour :

**1. Aménagement de la rue E. Berthier**

M. Ernoult souligne qu'il s'agit d'un investissement considérable de la CAVO. On constate une amélioration globale, mis à part quelques problèmes partiels. Concernant les trottoirs qui affleurent à la chaussée sur certains tronçons, il est impossible de refaire les travaux. Pour les avaloirs bouchés, voir s'il est possible de les améliorer.

Nous demandons à ce que les dispositifs du type de celui qui se trouve au niveau du 71 soient plus largement implantés dans la rue.

Monsieur Delpic nous apprendra plus tard que la compétence de la programmation financière de la voirie est transférée à la CAVO à compter du 1er janvier 2011 (la décision et la gestion demeurant toutefois à la commune) ; il faudra voir ce qu'il est possible de faire.

M. Ernoult nous invite à ne pas faire de "liste à la Prévert", mais à nous cantonner à deux ou trois points saillants et donne la parole à un riverain.

Nous tenons à souligner que le rôle du CQ n'est pas de chanter "Tout va très bien, Madame la Marquise", mais bien de lister tous les problèmes soulevés par les riverains et de les rapporter à la mairie pour qu'elle y apporte des réponses.

La vitesse des véhicules est toujours excessive dans la rue, voire plus importante qu'avant les travaux.

Le préfet s'étant engagé à appuyer la mairie si celle-ci demandait à ce que des contrôles de vitesse soient effectués à Saint-Michel, nous demandons à ce que des contrôles inopinés soient faits, entre autres, rue Émile Berthier.

1 an ou presque après avoir été détruit, le lampadaire de la place des marronniers n'a toujours pas été remplacé (on nous avait parlé d'un délai de 6 mois...). Il est pourtant important pour éclairer ce carrefour et notamment l'entrée de la rue La Fontaine, que certains véhicules enfilent encore en sens interdit. M. Delpic nous indique qu'il faut attendre qu'il y ait plusieurs demandes pour faire une commande groupée.

À l'angle des rues La Fontaine/Berthier : la ligne blanche tracée au sol au bout de la rue La Fontaine prête à confusion (Stop ou Cédez le passage ?). La supprimer serait peut-être une bonne solution.

Au 33 bis, en cas de fortes pluies, l'eau inonde la maison parce que le trottoir est trop bas. (M. Delpic expliquera plus tard que le trottoir a été défoncé par les engins qui ont construit cette maison, qui n'est pas encore achevée, et qu'il a indiqué au propriétaire que le trottoir serait refait une fois que lui-même aurait clôturé sa propriété).

## **2. Circulation de notre quartier dans la ville**

M. Ernoult se prononce à titre personnel pour aller vers une diminution de la vitesse dans les rues de Sainte Geneviève et de Montlhéry.

La circulation doit donc être réétudiée dans toute cette partie de la ville.

Un groupe de travail de 7-8 personnes issues de la commune et de la CAVO se mettra en place d'ici la fin de l'année pour étudier un plan de circulation et de stationnement des grands axes.

Un problème se pose pour la rue de Ste Geneviève, qui dépend du Conseil Général. Il faudra donc obtenir son accord.

Nous demandons à ce que la rue Émile Berthier soit mise en zone 30 km/h. M. Ernoult et Mme Ette semblent d'accord sur le principe, M. Delpic se déclarera plus tard plutôt favorable et ils se font fort d'agir en ce sens au conseil municipal. Nous demandons aussi que les systèmes de type chicanes ou autres soient multipliés pour ralentir la vitesse dans cette rue dans laquelle débouche une école et où nous avons pu constater à plusieurs reprises que les véhicules n'hésitent pas à rouler sur les trottoirs pour forcer le passage.

Réponse : la mise en place de chicanes ou de plateaux ralentisseurs va être étudiée. La question sera abordée lors du CCQ du 23 novembre.

Nuisances liées aux passages du Noctilien : pas de réponse.

Nous exprimons notre inquiétude quant aux problèmes de circulation et de stationnement supplémentaires que posera le développement du quartier Gambetta. La situation est déjà difficilement tolérable aujourd'hui, qu'en sera-t-il demain ?

Réponse : le plan de circulation et de stationnement va régler ces problèmes de surcroît de véhicules.

### **3. Espaces verts, entretien, propreté du quartier**

Mont Pipeau : Mme Ette nous indique qu'un projet d'élagage/nettoyage/abattage des arbres morts et replantation est prévu pour le 1er trimestre 2011. Les allées seront également refaites.

Nous redemandons que l'impasse qui va de la rue du Général de Gaulle vers le bois soit ouverte pour faciliter l'accès. S'agissant de terrains privés, elle nous indique qu'elle va se renseigner pour savoir ce qui est juridiquement possible.

Nettoyage des rues : il est prévu pour 2011 de renforcer l'équipe existante par un contrat avec l'association PeP91 (Pupilles de l'Enseignement Public - insertion par le travail), en particulier pour le désherbage. Il s'effectue actuellement avec un produit naturel, le Finalsan, et sera complété par un désherbage thermique.

Talus bordant la voie SNCF : comme elle le fait régulièrement, la SNCF a nettoyé et élagué les arbres sauvages qui poussent sur le talus. Cependant, cette fois-ci, les troncs et branches sont restés sur place. La mairie peut-elle intervenir pour les faire enlever ?

Arbres remarquables : le répertoriage des arbres a commencé par le parc Jean Vilar. Il y a actuellement une dizaine d'arbres classés dans la commune. Pour le domaine privé, c'est aux propriétaires de faire la démarche.

### **4. Questions diverses**

Un riverain de la rue du Général de Gaulle demande de faire enlever les boîtiers initialement posés par l'opérateur du câble, qui sont aujourd'hui rouillés, ainsi que les câbles inutilisés et particulièrement disgracieux. Nous souhaiterions que cela soit fait pour l'ensemble des rues concernées.

Plusieurs riverains déplorent de voir de nouvelles constructions "s'entasser" sur des parcelles très petites (cf lotissement du 9, allée des Potagers) et s'inquiètent de voir diminuer de jour en jour les espaces verts au profit du béton.

Réponse : la loi Solidarité et Renouvellement urbain votée en 2000 a supprimé la notion de superficie et de largeur de façade requises pour construire, notamment en Île de France. L'objectif est de densifier les centres villes aux alentours des gares, et Saint-Michel se trouvant sur la ligne C du RER, elle sera de plus en plus urbanisée.

Le PLU va être mis en révision courant décembre dans un but de simplification (il comprend actuellement 22 zones pour Saint-Michel). Le processus devrait durer de 1 à 2 ans.

Trous béants depuis plusieurs semaines, notamment aux alentours de la gare : la société concernée a été relancée plusieurs fois par la mairie, mais sans réponse.

Feuilles mortes mouillées très glissantes sur les trottoirs – Réponse : c'est aux riverains de nettoyer leurs trottoirs. M. Ernoult souligne que de toute façon, c'est l'affaire d'une quinzaine de jours.

Quid du projet de réhabilitation du bâtiment des enseignants de l'école Picasso ?  
Réponse : il s'agirait d'y faire 15-20 logements, mais le projet n'est vraiment pas prioritaire, d'autant plus qu'il poserait également des problèmes de circulation et de stationnement.

Plusieurs riverains de la rue La Fontaine signalent avoir vu des rats ; par ailleurs, l'un d'entre eux demande si la recrudescence des moustiques l'été dernier ne pourrait être liée à la présence du bassin de rétention.

Information de M. Ernoult : la bibliothèque va être transférée place Marcel Carné. Elle devient Médiathèque et sera implantée dans les locaux de l'ancien drugstore. Transfert à l'agglo d'ici 3 ans.

## **5. Appel au renouvellement du bureau**

Le bureau remercie chaleureusement Michel Guyon, qui souhaite passer la main après plusieurs années de bons et loyaux services.

Malheureusement, personne ne se propose de le remplacer.

### **Remarque :**

Nous déplorons de n'avoir pu commencer la réunion prévue à 20 h 30 qu'à 21h00 parce que nous avons trouvé porte close et avons dû aller chercher la clé chez le gardien. Dans le préau, aucune chaise à disposition, mais simplement quelques bancs empilés. Pas de tables non plus, nous avons donc dû prendre place à des pupitres d'écoliers. Une fois de plus, nous avons le sentiment de n'être pas les bienvenus et réitérons notre demande de voir simplifier la procédure de réservation du préau de l'école, seul endroit du quartier où nous pouvons nous rassembler et qui soit accessible aux handicapés.

### **Clôture de la réunion**

La réunion se termine par un pot amical offert par les bénévoles du bureau.

Rédigé par Anne Bobet pour le bureau du C.Q. N°3 Sablons – Picasso.